

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1401/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 511/6e-L du 29 août 1968 de la Commission a de la Chambre des Députés approuvant le rapport d'exploitation et les comptes d'Electricité-de Djibouti pour l'exercice 1967.

n° 1401/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
9 septembre 1968

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1968

Date du numéro
25 septembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 511/6e L du 29 août 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés approuvant le rapport d'exploitation et les comptes d'«Electricité de Djibouti» pour Kexercice 1967.